

DÉROGATION MINEURE
N° DM 3003200386

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **7 novembre 2022, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003200386	4427, rue Bishop

Permettre dans la zone H1-4-285, pour un bâtiment résidentiel isolé :

- une marge latérale réduite de 1,60 m au lieu du deux (2) m minimum.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce quatorzième jour du mois d'octobre de l'an 2022.

Le secrétaire d'arrondissement par intérim



Pier-Luc Bisailon Landry, avocat

/ac